



Commune de Denges

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

But de la demande	Abattage d'un prunier
Motifs invoqués	Arbre mort
Lieu-dit	Les Abbesses 1
Propriétaire	M. Porret Thomas
Parcelles	4
Compensation	oui un mirabellier

Le présent préavis est affiché jusqu'au 19 mars 2025

La Municipalité

Denges, le 19 février 2025/asg